

Manche

Des caméras aussi aux entrées des lycées



EN NOVEMBRE 2016, le président de la Région Hervé Morin annonçait l'installation de caméras de vidéosurveillance à l'entrée des lycées. Une décision qui s'inscrivait dans un souci de sécurisation des abords des édifices publics. Deux millions d'euros sont consacrés à cette opération sur la base du volontariat.

Au total, 66 lycées ont répondu favorablement à la mise en place de la vidéoprotection. Le déploiement de ces installations est en cours. Actuellement, vingt-quatre établissements sont équipés et onze sont en travaux ou/et commande de travaux.

Deux cents caméras dans les lycées

Dans la Manche, seuls les lycées Doucet et Sauxmarais de Cherbourg et Curie-Corot et Le Verrier de Saint-Lô bénéficient de ces équipements devant leurs entrées. Le lycée de Thère à Saint-Jean-de-Daye figure parmi les projets en cours d'élaboration.

Ce sont plus de deux cents caméras qui, dans cette première vague de travaux, vont permettre une surveillance accrue des entrées des lycées.

Rappelons que cette mesure n'avait pas connu un grand succès dans la Manche. Dans certains établissements, une pétition avait circulé comme au lycée Grignard afin de protester contre ces outils de vidéosurveillance. Le chef d'établissement entendait installer cinq caméras au total. Pour le moment, aucune n'a été posée. La Région indiquait hier n'avoir reçu aucune demande dans ce sens.

L. A.



Au lycée Victor-Grignard à Cherbourg, on vérifie l'identité des élèves. Mais là, pas de caméra.